

# Recommandations des pharmaciens d'officine sur les pénuries de médicaments

Au fil des ans, nous avons vu le **nombre de pénuries s'aggraver progressivement dans tous les pays européens**. Malgré les efforts continus des pharmaciens pour trouver des solutions, nous constatons un **impact négatif significatif sur la santé des patients** et une érosion préoccupante de la confiance des patients dans le système de santé. Cette situation est source de **frustration et de stress pour les pharmaciens et impose une charge administrative supplémentaire** au travail quotidien des pharmacies. En 2023, nous avons estimé que chaque pharmacie de l'UE passait en moyenne près de **10 heures par semaine à gérer les pénuries de médicaments**.

Pour relever ce défi crucial, le GPUE appelle à des **mesures politiques efficaces pour renforcer la résilience de l'offre et permettre d'atténuer les pénuries** :

La mise en œuvre d'une **définition commune des pénuries de médicaments dans l'UE** et dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement afin de mieux identifier et évaluer les pénuries de médicaments et d'accélérer la mise en place d'une réponse coordonnée.

Les titulaires d'autorisation de mise sur le marché doivent **communiquer en temps utile les informations nécessaires** pour permettre aux pharmaciens d'officine d'être informés des pénuries futures et actuelles et de leur durée prévue, et de trouver des solutions.

Permettre aux pharmaciens d'officine d'utiliser pleinement leurs compétences, leurs connaissances et leur expérience pour trouver des traitements alternatifs pour leurs patients, que ce soit en délivrant le même médicament dans une formulation ou une taille d'emballage différente, en effectuant une substitution générique ou thérapeutique, par le biais d'un processus adéquat de prise de décision partagée ou en préparant des préparations magistrales.

Renforcer la transparence et la surveillance par les autorités de la chaîne d'approvisionnement en amont et veiller à ce que les fabricants disposent de solides plans de prévention et d'atténuation des pénuries.

Favoriser la solidarité européenne et la coordination entre les États membres afin de faciliter la redistribution des médicaments à ceux qui en ont besoin.

Optimiser la gestion des stocks européens et nationaux en constituant progressivement des stocks tampons sans générer de déchets inutiles.

Mieux utiliser les marchés publics pour garantir la disponibilité à long terme, en encourageant l'utilisation des critères MEAT et en divisant les adjudications dans les processus de passation de marchés afin de **diversifier la chaîne d'approvisionnement** et de **réduire la pression à la baisse sur les prix**, tout en améliorant les prévisions de la demande de la part des sources publiques et des acheteurs.

Clarifier et mieux faire respecter les obligations d'approvisionnement des fabricants et des distributeurs en gros.

Évaluer et traiter l'impact du commerce parallèle et des quotas d'approvisionnement et des attributions à l'initiative des fabricants.

Pour plus d'informations : [Prise de position du GPUE sur la pénurie de médicaments - 2024](#)

Groupe pharmaceutique de l'Union européenne  
Rue du Luxembourg 19, 1000 Bruxelles, Belgique

T : +32 (0)2 238 08 18

Numéro de registre de transparence : 00086317186-42